



Agent de maintenance des bâtiments et des locaux

Codification ROME : **I1203** – Maintenance des bâtiments et des locaux

Définition

L'agent de maintenance des bâtiments et des locaux effectue la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises,...) selon les règles de sécurité. Il peut gérer les approvisionnements d'outils et de consommables.

Accès au métier

- Cet emploi/métier est accessible avec un **CAP/BEP dans des spécialités du bâtiment second œuvre** (peinture, plomberie, électricité,...).
- Il est également accessible avec une **expérience professionnelle** dans un ou plusieurs corps d'état **sans diplôme particulier**.
- La formation **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1-** peut être demandée.

Autres appellations

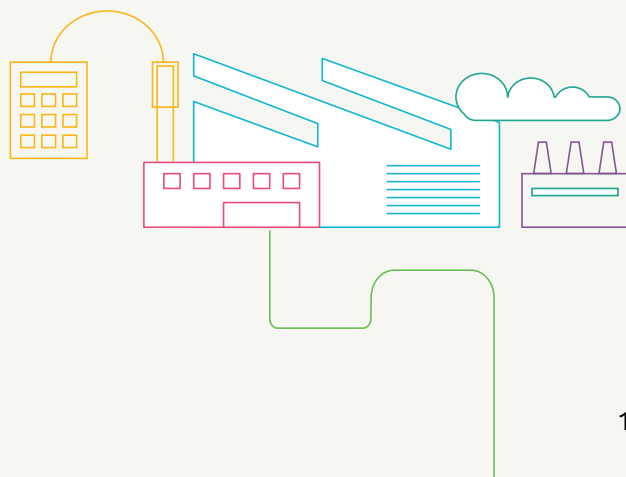
Spécificités métier

AUTRES APPELLATIONS

- Agent.e d'entretien de casernement
- Agent.e d'entretien des bâtiments et espaces collectifs
- Agent.e d'entretien des collectivités
- Agent.e d'entretien des installations d'infrastructures
- Agent.e d'entretien des piscines
- Agent.e d'entretien du bâtiment
- Agent.e d'entretien travaux à domicile
- Agent.e de maintenance des bâtiments
- Agent.e d'entretien maintenance polyvalent en collectivité
- Factotum
- Installateur.rice vérificateur.rice d'extincteurs
- Ouvrier.ière polyvalent.e d'entretien des bâtiments
- Personnel de l'entretien des installations du bâtiment
- Technicien.ne d'entretien et de maintenance du bâtiment
- Technicien.ne polyvalent.e du bâtiment

Exemples de métiers connexes

- Agent.e d'entretien/propreté
- Employé.e d'immeuble
- Gardien.ne





Compétences de base

SAVOIRS

- Utilisation d'**engins de tonte** (autotracté/autoporté)
- Utilisation d'**outils de taille**
- Techniques de **soudure**
- Utilisation d'**appareils de mesure électrique** (multimètre, ...)
- **Lecture de plan**, de schéma
- **Électricité**
- Caractéristiques des **peintures**
- Caractéristiques des **enduits**
- Règles de **sécurité**
- **Menuiserie** bois / aluminium / PVC / bois massif / dérivés du bois / bois de placage
- Éléments de **base en plomberie**

SAVOIR-FAIRE

- **Diagnostiquer une panne** sur une installation (éclairage, chauffage, sanitaires)
- Contrôler une **installation électrique**
- **Réparer ou remplacer** les poignées, vitres, rails, ... de portes, fenêtres, ...
- **Vérifier et entretenir l'installation sanitaire**, de chauffage central et de production d'eau chaude
- Préparer un **support à enduire**
- Appliquer des **gammes de peintures**, vernis, enduits ou laques
- Entretenir un **espace extérieur**
- Suivre l'état des **stocks**
- Définir des besoins en **approvisionnement**
- **Préparer les commandes**

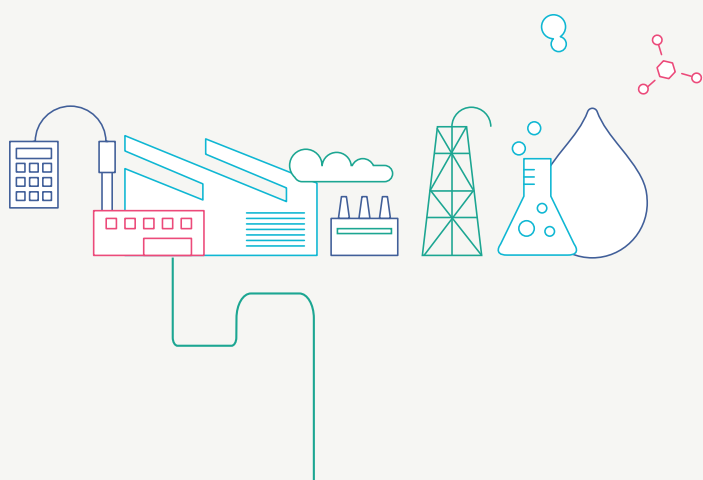
Compétences spécifiques selon les postes

SAVOIRS

- Procédures d'**entretien de bâtiments**
- Procédures d'**entretien des équipements sportifs**
- Techniques de **pose des revêtements souples**
- **Calcul de surface**
- **Techniques de ragréage**
- Techniques de **pose de carreaux**
- Réglementation **sécurité incendie**
- **Maintenance de premier niveau**
- **Maintenance de véhicules**
- Utilisation de matériel de **contrôle et mesure**
- Techniques de prélèvement et d'**analyses**

SAVOIR-FAIRE

- **Entretenir** des locaux / un logement / des stades, équipements sportifs
- Réaliser la pose et les **raccords de papier peint et de moquette**
- **Déposer un revêtement de sol** ou mural
- **Poser un revêtement de sol** ou mural
- Appliquer une **peinture**
- **Implanter des éléments de sécurité** ou de signalisation
- Installer des **appareils extincteurs d'incendie**
- Entretien des **équipements**
- Assurer une **maintenance de premier niveau**
- Réaliser l'**entretien du matériel**
- Assurer l'entretien et la maintenance de la **piscine** et vérifier la qualité de l'eau par des contrôles réguliers
- Réparer ou modifier des **éléments maçonnés** existants
- Démonter des **éléments mobiliers**, équipements sportifs, cloisons ou faux-plafonds
- Monter des **cloisons** ou faux-plafonds
- Monter des **éléments mobiliers**
- Accrocher des **équipements de voirie** en hauteur





Contexte du métier

- Le recours à l'intérim s'explique notamment par les **besoins liés à la concentration d'opérations d'entretien et de maintenance lors des périodes creuses d'activité** pour l'entreprise utilisatrice (ex : secteur de l'hôtellerie « hors saison »). L'intérim peut aussi être choisi préférentiellement au recours à des artisans ou entreprises pour des raisons financières.
- De part sa **polyvalence**, le métier d'agent de maintenance des bâtiments et des locaux **recouvre plusieurs corps de métier** : la plomberie, l'électricité, la maçonnerie, le chauffage, la peinture... Ils réalisent des **missions très diversifiées** en fonction de leur(s) domaine(s) de compétence et de prédilection.
- Outre le domaine de prédilection, les entreprises utilisatrices sont attentives à l'expérience professionnelle dans le secteur.

Enjeux métier pour l'intérim



Métier en mutation

Les domaines dans lesquels interviennent les agents de maintenance polyvalents tendent vers de plus en plus de **technicité et de contraintes normatives à respecter** (sécurité, environnement, accès aux personnes handicapées...). Cela implique, pour les agents, de **se former** (par exemple, pour le chauffage, montée en compétences sur la domotique) et pose certaines limites à la polyvalence, avec une **spécialisation**, de fait, sur un ou plusieurs domaines.



Métier en tension

8^{ème} métier du secteur Industrie en termes de difficultés de recrutement, avec 42% des agences concernées.



Métier à enjeu local

Un métier dont la part des contrats d'intérim représente un poids relativement important en région **Grand-Est** avec 14%.

Evolution des compétences et des qualifications attendues

- Les **compétences attendues** de la part des agents de maintenance polyvalent des bâtiments et des locaux évoluent en lien avec :
 - **Les mutations techniques ou numériques des différents domaines d'intervention** (ex : nouveaux matériaux en peinture ; montée en puissance de la domotique en électricité...);
 - **Les exigences liées aux nouvelles normes en matière de sécurité** (ex : électricité), de transition énergétique (ex : radiateurs plus économes) ou à l'accès des personnes handicapées (ex : sols, douches). Au-delà de l'entretien et de la maintenance, cette dimension peut impliquer le remplacement d'équipements dans le cadre d'une activité de rénovation permettant de répondre à ces nouvelles exigences.
- Compte-tenu du niveau de technicité croissant requis, les entreprises utilisatrices ciblent leurs exigences vis-à-vis des intérimaires, **en fonction des missions qui leur seront plus particulièrement confiées**. Selon qu'il s'agit plutôt de plomberie, d'électricité ou de peinture, par exemple, les connaissances et savoir-faire souhaités seront différents.